

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10396**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Directeur de la communication

Nouvel intitulé : Directeur(trice) de la communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
European communication school (ECS)	Directeur de l'ECS

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320n Conception : Etablissement de stratégies de relations publiques et de communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La communication globale est un enjeu majeur pour les organisations.

Elle relève de la stratégie globale de l'organisation puisqu'elle devra faire connaître de façon cohérente ses valeurs, sa culture, son patrimoine en interne comme en externe mais également la promouvoir et lui permettre de se développer. mais aussi

Le rôle exercé par le directeur de la communication pourra varier en fonction de la taille de l'organisation au sein de laquelle il travaille.

Cependant, quelle que soit le lieu où il exerce, les fonctions exercées par le directeur de communication sont les suivantes :

- Diagnostic du positionnement de l'organisation et de ses produits
- Conception de la stratégie et du plan de communication
- Pilotage du plan de communication
- Management des acteurs internes et externes
- Élaboration et suivi du budget de la communication
- Veille stratégique et anticipation sur les évolutions du secteur et de l'environnement
- Développement et valorisation de la culture d'entreprise
- Construction et suivi des réseaux de collaboration interne et externe
- Conseil auprès des directions des organisations

Compétences ou capacités attestées :

* Diagnostic du positionnement de l'organisation et de ses produits

A partir de l'analyse des enjeux stratégiques de l'organisation, établir un diagnostic permettant de la positionner dans son environnement socio-économique, politique, géographique, à un niveau local ou international.

* Conception de la stratégie et plan de communication

A partir des axes stratégiques définis par le commanditaire, élaborer la stratégie et le plan de communication en la faisant valider

*Pilotage du plan de communication

En lien avec les départements, services ou acteurs concernés, piloter la mise en œuvre du plan de communication, et évaluer son impact

*Management des acteurs internes et externes

À partir de règles et d'objectifs préalablement définis, manager la contribution des différents acteurs qui collaborent à la création et au développement du plan de communication, en fédérant les personnes et en favorisant leur implication.

*Élaboration et suivi du budget de la communication

Tenant compte du cadrage défini par le commanditaire, élaborer et suivre le budget du plan de communication en assurant la coordination avec les directions financières et en rendant compte des dépenses engagées

*Veille stratégique sur les évolutions du secteur et de l'environnement

Dans un contexte en constante évolution, assurer une veille stratégique visant le repérage des mutations de l'environnement politique, démographique, économique, social et culturel dans lequel évoluent ses commanditaires.

*Développement et valorisation de la culture d'entreprise

A partir des choix stratégiques effectués, promouvoir la culture de l'institution en veillant à protéger son image et à maintenir une cohérence entre actions internes et externes.

*Construction et suivi des réseaux de collaboration interne et externe

Dans un contexte concurrentiel ou politiquement sensible, construire et faire vivre des réseaux qui vont contribuer à la connaissance et l'analyse de ce contexte ainsi qu'au renforcement des liens et de la place de l'organisation.

*Conseil et appui auprès des directions des organisations

En s'appuyant, sur l'analyse des informations et sa connaissance du contexte et du terrain, conseiller la direction dans les situations de crise, pour les relations internes et externes et la préservation et la cohérence de la culture d'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Selon la taille de l'entreprise, les titulaires du titre peuvent être responsables de la communication interne et externe au sein :

- de grandes entreprises ;
- de PME-PMI
- au sein d'une agence de communication ;

- auprès de collectivités territoriales, institutions publiques ou associations.

Directeur de la communication, directeur de la communication et des relations publiques, responsable de la communication interne/externe, responsable de la communication en entreprise.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les différentes modalités d'évaluation mises en place : études de cas, stages, travaux divers (par exemple plan de communication, étude de positionnement) qu'un directeur de communication doit pouvoir mettre en œuvre dans l'exercice de son métier ont été choisies parce qu'elles explorent les compétences à mettre en œuvre dans des situations professionnelles qui correspondent à la réalité de la fonction exercée par un directeur de la communication, à savoir :

- diagnostic du positionnement de l'organisation
- conception de la stratégie et du plan de communication
- pilotage du plan de communication
- management des acteurs internes et externes
- élaboration et suivi du budget de la communication
- veille stratégique et anticipation sur les évolutions du secteur et de l'environnement
- développement et valorisation de la culture d'entreprise
- construction et suivi de réseaux de collaboration interne et externe
- conseil et appui auprès des directions des organisations

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs à l'organisme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs à l'organisme
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs à l'organisme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Directeur de la communication, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

50 titulaires de la certification par an en moyenne
<http://www.eurocomschool.com>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

European communication school (ECS) : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [Levallois]
87 bis rue Carnot - 92300 Levallois

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris, Bruxelles, Toulouse, Strasbourg, Marseille

Historique de la certification :

Ecole créée en 1981 sous le nom ISERP

Certification suivante : Directeur(trice) de la communication